

Département des Ressources Humaines  
Service Développement RH

SDevRH/JYB/RM/MA N°2024 - 38

## DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

**Vu** le décret n° 83.1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques ;

**Vu** le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**Vu** le décret n° 2022-1209 du 31 août 2022 modifiant les dispositions communes relatives à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

**Vu** l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2002 modifié fixant la liste des branches d'activités professionnelles et des emplois types dans les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et les établissements scientifiques et technologiques ;

**Vu** l'arrêté du 17 août 2005 modifié relatif aux examens professionnels de sélection pour l'accès à certains grades des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

**Vu** la décision du Président-directeur général de l'Inserm du 10 janvier 2024 autorisant l'ouverture des examens de sélection professionnelle au titre de l'année 2024 ;

## DECIDE

Article unique - Sont admis à concourir à l'examen de sélection professionnelle pour l'accès au grade des Techniciens de la Recherche de Classe Exceptionnelle BAP A-B-C-D-E-F-G-J, les candidats dont les noms suivent :

<b>ANDROCLES</b>	Nathalie
<b>BERTELLE</b>	Yohann
<b>BOURGOUIN</b>	Sandra
<b>BROSSARD</b>	Pascale
<b>FRANCES</b>	Nathalie
<b>GALIN-CHENE</b>	Delphine
<b>GOURRU-LESIMPLE</b>	Géraldine
<b>LACIOTAT</b>	John Francis
<b>LE GUENNEC</b>	Yoan
<b>MAGNE</b>	Rémy
<b>MAUSSION</b>	Sophie
<b>RENAUD-BEZOT</b>	Fabienne
<b>VEZOLI</b>	Véronique

Fait à Paris, le 21/03/2024

Pour le Président-directeur général,

Le Responsable du Service de  
Développement des Ressources Humaines